

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

ZONE HUMIDE

Nom	Tsingoni Soulou
Situation Géographique	Communes de Tsingoni et Mtsangamouji
Typologie	Forêts alluviales de fonds de vallées intérieures et complexe marécageux littoral.
Année de réalisation de l'inventaire	2010
Rédacteur : Nom	Valérie GUIOT

DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE

Critères de délimitation de la zone humide

<input checked="" type="checkbox"/> Hydrologie (niveaux d'eau, crues, zones d'inondation, fluctuation de la nappe) <input checked="" type="checkbox"/> Présence de sols hydromorphes <input checked="" type="checkbox"/> Présence d'une végétation hydrophyte <input checked="" type="checkbox"/> Périodicité des inondations ou saturation du sol en eau <input checked="" type="checkbox"/> Occupation des terres (limite entre les espaces naturels et les milieux anthropisés)	<input checked="" type="checkbox"/> Répartition et agencement spatial des habitats (types de milieux) <input checked="" type="checkbox"/> Fonctionnement écologique (espace nécessaire à la biologie des espèces : connexions biologiques, relations entre écosystèmes) <input type="checkbox"/> Autres (préciser) : <div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%; margin-top: 5px;"></div>
--	--

Commentaires : Zones humides délimitées selon l'agencement spatial des habitats, et avec la combinaison des 2 critères de délimitation, sols hydromorphes et espèces végétales indicatrices de zones humides

Critères de délimitation de l'espace de fonctionnalité

Ensemble des zones humides fonctionnelles et des zones modifiées comprises entre les plaines de fond de vallées intérieures liées aux différents cours d'eau : Mro oua Chirini et Maboungani et Mroni Batirini et Houala et la mangrove à l'aval.

DESCRIPTION DE LA ZONE HUMIDE

DESCRIPTION DES MILIEUX DE LA ZONE HUMIDE

Superficie du site :	762,1ha environ
Surface occupée par des milieux humides (ha ou %) :	111,8 ha environ (hors mangrove)
Principaux types de milieux humides :	Ripisylve, Forêts alluviales à <i>Erythrina fusca</i> et <i>Typhonodorum lindleyanum</i> ; Prairies humides, Arrière mangrove, Mangrove
Code Corine étendu DOM le plus proche :	14.01 Mangrove et arrière mangrove ; 59.20 Marais et prairies humides

DESCRIPTION DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

Superficie :	549 ha
Description des milieux :	Complexe de zones humides regroupant la plaine alluviale et ses cours d'eau en amont , un fragment de plaine littorale et la mangrove à l'aval

BASSIN VERSANT DE LA ZONE HUMIDE

Nom du bassin versant :

Climat (classes de climat) :
 Zone pluvieuse : 1300 à 1800 mm/an en moyenne

Météo (station de météo de référence) :

Hydrologie (régime) :

Occupation des sols / Activités dominantes

Milieu agricole dominant sur la zone ; reliques de forêts naturelles.
 Milieux forestiers naturels en tête de bassin versant : Mlima Maré et Mlima Maouéni. Arrière -mangrove et mangrove à l'exutoire

USAGES

Activités humaines	Facteurs influençant l'évolution de la zone	Nature de l'influence
Agriculture, pâturage Site Archéologique Distillation Ylan-ylang GR Fréquentation importante sur le site de la cascade de Soulou Réseau routier	Canaux de drainage Pollution chronique par les hydrocarbures (RN2) Invasions d'espèces exotiques Dépôts sauvages	Directe <input checked="" type="checkbox"/> Indirecte <input checked="" type="checkbox"/>

INTERETS FONCTIONNELS ET PATRIMONIAUX

FONCTIONNEMENT DE LA ZONE HUMIDE

Régime hydrique

Entrée d'eau : Mer/océan Cours d'eau Eaux de crues Nappe phréatique
 Source Pluies Artificielle

et permanence d'entrée d'eau : Permanente Saisonnière Temporaire/intermittente

Indiquer les noms (toponymie) des entrées d'eau :

Sortie d'eau : Aucune Permanente Intermittente Artificielle

Indiquer les noms (toponymie) des exutoires :

Inondabilité : Jamais inondé Exceptionnellement inondé Régulièrement inondé
 Toujours inondé

Connexion de la zone par rapport aux entrées et sorties d'eau (symbolisées par une flèche)

Connexion de la zone dans son environnement

Diagnostic fonctionnel :

Zones d'eaux libre et végétalisées permanentes
 Mosaïque de milieux humides variés : Ripisylve ; Erythrinaie en plaine alluviale ; prairies humides ; Arrière mangrove ; Mangrove
 Zone d'expansion des crues en cas de précipitations exceptionnelles

Principal facteur d'influence : Exondement de certaines parties de la zone par des canaux de drainage
 Morcellement des zones humides par les cultures

FONCTIONS ECOLOGIQUES ET VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Lister les diverses fonctions du milieu :

Hydrologie : rétention des eaux de ruissellement et sédiments / stockage des eaux de crues / recharges et protection des nappes phréatiques

Hydrobiologie: reproduction des insectes aquatiques

Ecologie : favorisation de l'avifaune des zones humides, intérêt paysager

Agriculture : cultures vivrières, cultures maraîchères et élevage.

Economique : réservoir pour l'alimentation en eau potable

Principal facteur d'influence : Morcellement de la zone humide par les activités agricoles et le pâturage. Exondements de certaines parties de la zone par des canaux de drainage.

INTERET PATRIMONIAL

Principaux facteurs d'intérêt (faune, flore)

Intérêt hydrobiologique : à compléter

Intérêt floristique modéré à fort (mosaïque de milieux, certains, de fort intérêt patrimonial, d'autres de faible intérêt) mosaïque de milieux dominés par des espèces introduites

Intérêt faunistique : à compléter ;

Principal facteur d'influence : Invasions biologiques
 Drainage de la zone par les canaux

STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

REGIME FONCIER

Lister les principaux régimes fonciers :

Propriété privée
 Domaine public maritime , régime forestier, loi littoral, loi sur l'eau

GESTION

Plan de gestion élaboré OUI NON

Date de réalisation : Date de mise en œuvre :

Objectifs du plan de gestion :

Gestionnaire du site :

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS

Lister les moyens existants, en projet ou susceptibles d'être utilisés : Contrats de rivières, SAGE, programmes Life

Outils réglementaires de gestion du site : Code rural et Code de l'environnement (protection des milieux aquatiques) / statut mangrove : domaine public maritime , régime forestier, loi littoral, loi sur l'eau
 Documents de planification : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux de Mayotte
 Moyens de surveillance existants : Brigade de la Nature de l'Océan Indien ; SEF et Police de l'eau

INVENTAIRES

Lister les inventaires : ZNIEFF, Directive Habitats, Directive Oiseaux, Convention de Ramsar ...

Atlas des mangroves de Mayotte Laulan Priscilla SENV / DAF 2006.
 CREMADES C, 2010, *Cartographie et dynamique des habitats naturels des mangroves de Mayotte*, Direction de l'Agriculture et de la Forêt de Mayotte, 70p.

PROTECTION

Lister les mesures de protection :

Statut mangrove : Domaine public maritime , régime forestier, loi littoral, loi sur l'eau

ÉVALUATION GENERALE DE LA ZONE HUMIDE

Fonctions et valeurs majeures (hydrologiques, écologiques, socio-économiques)

Expansion naturelle des crues ; soutien naturel d'étiage
 Contribue à la rétention des sédiments et matières en suspension mobilisés par le ruissellement amont ; rôle de protection des côtes par la mangrove.
 Milieu aquatique pérenne (pour partie) permettant la reproduction des insectes aquatiques et l'abreuvement de la faune terrestre, la reproduction et l'alimentation de la faune marine.....
 Milieu agricole extensif (pour partie) : culture vivrières et maraîchères, pâturage

Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats ...)

Participation à la diversité des habitats et des espèces du secteur

Bilan des menaces et des facteurs influençant la zone humide (Etat de conservation de la zone, menaces, tendances évolutives)

Etat de conservation : Milieu globalement moyennement conservé.
 Menaces : Fertilisation ; abattage des arbres
 Tendances évolutives : diminution des milieux naturels du fait des activités agricoles

Orientations d'action

Valoriser la zone en tant que réservoir de biodiversité : Typhonodoraie, Forêt alluviale à *Erythrina fusca*...
 Sensibiliser les usagers du site sur les conséquences des de la déforestation, des drainages...

DONNEES GENEALES

Pièces jointes

Inventaires flore terrestre et aquatique
 Plan de situation et photographies

Diagnostic fonctionnel :	Département Mayotte	Commune(s) Tsingoni / Mtsangamouji	Code INSEE 98517
--------------------------	------------------------	---------------------------------------	---------------------

Coordonnées Universal Transverse Mercator		Altitude (en m)	Superficie (en ha)
X 511682	Y 8587785	24m	762,1ha environ

Référence carte IGN (1/25000) : 4410 NORD île de Mayotte - Mamoudzou

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

PRISES DE VUES

Tsingoni Soulou



▲ *Paysage Ripisylve*



▲ *Cascade Soulou*



▲ *Plaine alluviale intérieure*

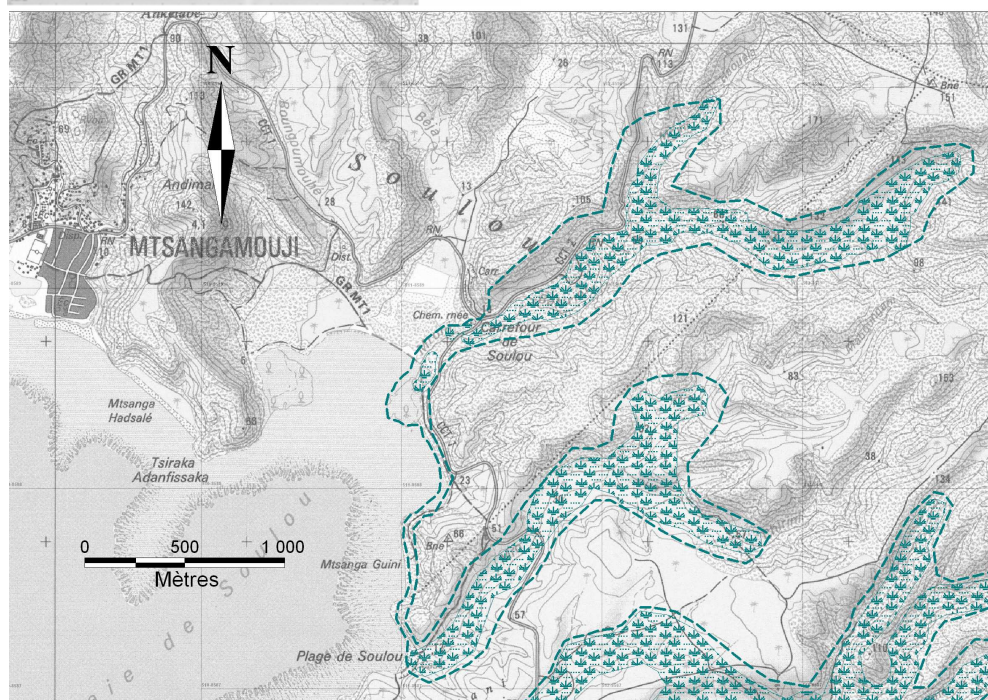


▲ *Exutoire Mroni Batirini*

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

PLAN DE SITUATION

Tsingoni Soulou



D'après carte IGN 1/250

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE MAYOTTE

INVENTAIRE FLORISTIQUE

Tsingoni Soulou

- Zone humide située sur les communes de Tsingoni et Mtsangamouji, installée dans la partie Est de la baie de Soulou (cf Mtsangamouji Soulou pour la partie Ouest), comprenant la plaine intérieure traversée par un vaste réseau de cours d'eau temporaires et permanents, entrecoupée par l'infrastructure routière CCT1 délimitée par de belles plages à l'aval ainsi que par une petite mangrove.
- Complexe de zones humides associant plaines littorale et intérieure, dominé par les cours d'eau et les forêts alluviales naturelles et modifiées au sein d'un même bassin versant.
- Ripisylve : différents faciès constituent les boisements des rives des cours d'eau de la zone : des milieux très anthropisés accueillent des formations denses à aréquiers *Areca catechu*, bambous *Bambusa vulgaris*, palmiers à huile *Elaeis guineensis*, caféiers *Coffea canephora*,... Des forêts galeries à *Erythrina fusca*, *Typhonodorum lindleyanum* habitent les berges par endroits associées à *Raphia farinifera* notamment sur le Mro oua Batiirini ; de nombreuses fougères épiphytes et terrestres s'associent à ces diverses formations : *Microsorium punctatum*, *Christella dentata*, *Nephrolepis bisserrata* ; une espèce protégée *Angiopteris madagascariensis* forme des touffes denses en bordure d'un affluent du Mroni Batiirini. *Pandanus mayotteensis* est également visible sur la zone.



▲ *Angiopteris madagascariensis*

- Prairies humides de plaine intérieure : installées sur les zones d'expansion des crues des cours d'eau, des formations herbacées associent fougère *Cyclosorus interruptus*, songes *Colocasia esculenta* à diverses Cyperacées dont *Cyperus difformis*, *Scleria racemosa* ; une fougère aquatique *Ceratopteris tripartita* enrichit le cortège floristique et forme des touffes denses. Des prairies humides sont également visibles sur des zones à degré de submersion moindre constituant le couvert végétal des essences arborées des plaines intérieures avec parfois quelques variations au niveau des espèces : *Pycreus polystachios*, *Mimosa pudica*.



Conservatoire Botanique National

- Forêts alluviales : sur les espaces riverains, en plaine intérieure, subsistent encore quelques lambeaux de formations naturelles en périphérie des cours d'eau Maboungani et Batirini dominées par *Erythrina fusca* associée à *Typhonodorum lindleyanum* et *Cyclosorus interruptus*; cependant, elles laissent souvent place aux essences d'agroforêt, aux cultures vivrières, maraîchères et à l'élevage. Quelques pieds de *Raphia farinifera* recouvertes de fougères épiphytes sur leurs troncs *Stenochlaena tenuifolia* sont visibles par endroits.



- Complexe zone humide boisée et prairie humide : belle zone humide située en plaine littorale en contrebas de la CCT 1 à gradient de submersion important, ceinturée par *Erythrina fusca* et *Typhonodorum lindleyanum* et composées d'associations de plantes herbacées hygrophiles : *Cyclosorus interruptus*, *Colocasia esculenta*, *Commelina diffusa*, *Scoparia dulcis* et hydrophytes *Lemna aequinoctialis* et *Pistia stratiotes*. Cette espace est une portion attenante à la zone humide Mtsangamuji Soulou .

- Arrière mangrove : cette petite zone bordant une partie de la mangrove est dominée pour les espèces arborées par *Heritiera littoralis*, associée à *Hibiscus tiliaceus*, *Premna serratifolia*, *Phoenix reclinata* et enrichie avec *Acampe pachyglossa*, une orchidée épiphyte et la fougère *Acrostichum aureum*; elle jouxte la végétation d'estuaire sur vase peuplée également d'*Acrostichum aureum*; en arrière, elle est en contact direct avec des cultures de bananiers.



- Éléments faunistiques : grand réservoir faunistique avec présence de différentes espèces de libellules (noires et rouges) papillons et oiseaux : Héron à dos vert , martin pêcheur, épervier ...Dans les cours d'eau camarons, anguilles, poissons



- D'une manière générale , l'intérêt majeur de cette zone humide tient tant de son fonctionnement hydraulique que de sa composition floristique ; en effet certaines formations naturelles à *Erythrina fusca* , *Typhonodorum lindleyanum* et *Raphia farinifera* constituent de véritables réservoirs de biodiversité enrichis par la présence d'une grande fougère terrestre indigène protégée sur les rives des cours d'eau *Angiopteris madagascariensis* ; cependant la majorité de ces formations ont été très perturbées par d'anciennes cultures d'aréquiers, de caféiers et canneliers aux populations très denses et les reliquats sont menacés par l'avancée des cultures vivrières et maraîchères.



▲ Morcellement de la zone humide par les cultures vivrières

Tableau : Abondance des espèces végétales inventoriées sur le site de Tsingoni Soulou

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE MASCARIN								
INDEX COMMENTÉ DE LA FLORE VASCULAIRE (Trachéophytes) DE MAYOTTE [version 2010.1 // mise à jour du 22 février 2010]								
Coordinateur : V. Bouillet [Auteurs principaux : F. Barthelat, V. Bouillet, G. Viscardi ; Collaborateurs : F. Picot, M. Mchangama, B.A. Sifari]								
NOM BOTANIQUE	FAMILLE	Nom vernaculaire	STATUT GÉNÉRAL MAYOTTE	RARETÉ MAYOTTE	ENDÉMICITÉ	INVASIBILITÉ	PROTECTION RÉGIONALE	ABONDANCE GLOBALE DANS LA ZONE
<i>Acampe pachyglossa</i> Rchb. f.	Orchidaceae		I	C	0	X		r
<i>Achyranthes aspera</i> L.	Amaranthaceae		I	CC	0	X		+
<i>Acrostichum aureum</i> L.	Pteridaceae		I	AC	0	X		+
<i>Adenantha pavonina</i> L.	Fabaceae	mselani	X	C	0	4		r
<i>Aeschynomene uniflora</i> E. Mey.	Fabaceae	chitsuze	I	AC	0	X		r
<i>Ageratum conyzoides</i> L.	Asteraceae	Mwana be	K	CC	0			+
<i>Albizia chinensis</i> (Osbeck) Merr.	Fabaceae		X	AC	0	5		+
<i>Albizia lebbek</i> (L.) Benth.	Fabaceae	bunwara	X	CC	0	5		r
<i>Alocasia macrorrhizos</i> (L.) G. Don	Araceae		Q	AC	0			+
<i>Alternanthera sessilis</i> (L.) R. Br. ex DC.	Amaranthaceae		I	AC	0	X		+
<i>Areca catechu</i> L.	Arecaceae	mvovo	X	CC	0	4		2
<i>Artocarpus altilis</i> (Parkinson) Fosberg	Moraceae		Q	CC	0			+
<i>Artocarpus heterophyllus</i> Lam.	Moraceae	mfenesi	Q	CC	0	2		+
<i>Asystasia gangetica</i> (L.) T. Anderson	Acanthaceae		K	CC	0			+
<i>Bambusa vulgaris</i> Schrad. ex Wendl.	Poaceae	mbambou	X	CC	0			2
<i>Barringtonia asiatica</i> (L.) Kurz	Lecythidaceae		I	AR	0	X		+
<i>Barringtonia racemosa</i> (L.) Spreng.	Lecythidaceae	Msilibari	I	AC	0	X		+
<i>Bixa orellana</i> L.	Bixaceae	Mjengafre	Q	AC	0	2		r
<i>Canna indica</i> L.	Cannaceae		Q	C	0	2		r
<i>Capsicum annum</i> L.	Solanaceae		Q	CC	0	0		r
<i>Cassia javanica</i> L.	Fabaceae		Q	PC	0			r
<i>Ceiba pentandra</i> (L.) Gaertn.	Malvaceae	mpembafuma	X	CC	0	3		r
<i>Centrosema pubescens</i> Benth.	Fabaceae	chipwakofu bole	X	CC	0	3		+
<i>Ceratopteris cornuta</i> (P. Beauv.) Lepr.	Pteridaceae	Pinza boubou	I	R	0	X		r
<i>Christella dentata</i> (Forssk.) Brownsey et Jermy	Thelypteridaceae		I	R	0	X		+
<i>Cinnamomum verum</i> J. Presl	Lauraceae	mdarasini	X	CC	0	5		1
<i>Clidemia hirta</i> (L.) D. Don	Melastomataceae	M'fobo	X	C	0	4		+
<i>Cocos nucifera</i> L.	Arecaceae	mnadzi irachi	X	CC	0			1
<i>Coffea canephora</i> A. Froehner	Rubiaceae		Q	CC	0			2
<i>Coix lacryma-jobi</i> L.	Poaceae		X	PC	0	1		+
<i>Colocasia esculenta</i> (L.) Schott	Araceae	majimbi	Q	AC	0			1
<i>Commelina africana</i> L.	Commelinaceae		I	C	0	X		+
<i>Commelina diffusa</i> Burm. f.	Commelinaceae	Domoure titi m'routoutou	I	C	0	X		+
<i>Cucumis anguria</i> L.	Cucurbitaceae	chirangu m'ba	X	C	0	0		r
<i>Cucurbita maxima</i> Duchesne	Cucurbitaceae	trango	Q	AC	0	0		r
<i>Cycas thouarsii</i> R. Br. ex Gaudich.	Cycadaceae		I	AC	0	X		i
<i>Cyclosorus interruptus</i> (Willd.) H. Itô	Thelypteridaceae		I	PC	0	X		1
<i>Cyperus difformis</i> L.	Cyperaceae	Ndrawe masera	I	?	0	X		+
<i>Deinbollia borbonica</i> Scheff.	Sapindaceae		I	PC	0	X		i
<i>Dieffenbachia seguine</i> (Jacq.) Schott	Araceae		Q	C	0	3		+
<i>Dioscorea mayottensis</i> Wilkin.	Dioscoreaceae	mitrou	I	AC		X		r
<i>Dracaena reflexa</i> Lam.	Ruscaceae		I	C	W3c	X		r
<i>Elaeis guineensis</i> Jacq.	Arecaceae		Q	RR	0			1
<i>Entada rheedei</i> Spreng.	Fabaceae		I	AC	0	X		+
<i>Erythrina fusca</i> Lour.	Fabaceae		I	C	0	X		1
<i>Ficus bojeri</i> Baker	Moraceae		I	PC	GCS	X		r
<i>Ficus lutea</i> Vahl	Moraceae		I	AC	0	X		r
<i>Ficus sycomorus</i> L.	Moraceae		I	C	0	X		r

Grisollea myrianthea Baill.	Icacinaceae		I	CC	GC	X		r
Heritiera littoralis Aiton	Malvaceae		I	AC	0	X		+
Hibiscus physaloides Guill. et Perr.	Malvaceae		I	PC	0	X		r
Hibiscus tiliaceus L.	Malvaceae		I	AC	0	X		r
Hippobroma longiflora (L.) G. Don	Campanulaceae		X	C	0	3		r
Ipomoea alba L.	Convolvulaceae		X	AC	0			+
Justicia gendarussa Burm. f.	Acanthaceae		Q	AC	0			+
Lantana camara L.	Verbenaceae		X	CC	0	5		+
Lemna aquinoctialis Welw.	Araceae		I	PC	0	X		+
Litsea glutinosa (Lour.) C. Rob.	Lauraceae		X	CC	0	5		1
Mangifera indica L.	Anacardiaceae		X	CC	0	3		1
Marattia fraxinea Sm.	Marattiaceae		I	AR	0	X		+
Mariscus kraussi Hochst.	Cyperaceae	Ndrawe ntiti	I			X		+
Microsorium punctatum (L.) Copel.	Polypodiaceae	Mohono mule bolé	I	C	0	X		+
Mimosa pudica L.	Fabaceae		X	CC	0	3		+
Morinda citrifolia L.	Rubiaceae		I	AC	0	X		r
Moringa oleifera Lam.	Moringaceae		Q	C	0			r
Musa x paradisiaca L.	Musaceae		Q	CC	0			2
Nephrolepis biserrata (Sw.) Schott	Davalliaceae	Pinza godany	I	CC	0	X		1
Oplismenus hirtellus (L.) P. Beauv.	Poaceae		I	C	0	X		+
Pandanus mayotteensis H. St.John	Pandanaceae	Sari mlua	I	PC	Y	X		+
Paspalum conjugatum P.J. Bergius	Poaceae		I	C	0	X		+
Pentas lanceolata (Forssk.) Deflers	Rubiaceae		X	CC	0	3		r
Persicaria senegalensis (Meisn.) Soják	Polygonaceae		Q		0	2		+
Phoenix reclinata Jacq.	Arecaceae		I	C	0	X		r
Phymatosorus scolopendria (Burm. f.) Pic. Serm.	Polypodiaceae	Moho Béni	I	CC	0	X		r
Piper betle L.	Piperaceae		K	AC	0			r
Piper umbellatum L.	Piperaceae		K	AR	0			+
Pistia stratiotes L.	Araceae		X	PC	0			r
Psophocarpus scandens (Endl.) Verdc.	Fabaceae		I	C	0	X		+
Pterocarpus indicus Willd.	Fabaceae		Q	C	0	1		1
Pycreus polystachyos (Rottb.) P. Beauv.	Cyperaceae		K	C	0			+
Raphia farinifera (Gaertn.) Hyl.	Arecaceae		I	AC	0	X		1
Rorippa nasturtium-aquaticum (L.) Hayek	Brassicaceae		Q	AC	0			r
Rubus alceifolius Poir.	Rosaceae		X	C	0	3		+
Saba comorensis (Bojer) Pichon	Apocynaceae		I	CC	0	X		+
Scleria racemosa Poir.	Cyperaceae		I			X		+
Scoparia dulcis L.	Scrophulariaceae		K	PC	0		0	+
Solanum seaforthianum Andrews	Solanaceae		X	C	0			r
Solanum torvum Sw.	Solanaceae		X	C	0	3		r
Spathodea campanulata P. Beauv.	Bignoniaceae		X	CC	0	4		1
Sphagneticola trilobata (L.) Pruski	Asteraceae		X	PC	0	3		r
Stenochlaena tenuifolia (Desv.) T. Moore	Blechnaceae		I	RR	0	X		+
Stenotaphrum dimidiatum (L.) Brongn.	Poaceae		I	AC	0	X		+
Struchium sparganophorum (L.) Kuntze	Asteraceae	M'lalihapana	X	PC	0			+
Syngonium podophyllum Schott	Araceae		Q	AR	0			+
Syzygium aromaticum (L.) Merr. et L.M. Perry	Myrtaceae		Q	AC	0			r
Syzygium jambos (L.) Alston	Myrtaceae		X	C	0	4		1
Terminalia catappa L.	Combretaceae		I	C	0	X		1
Theobroma cacao L.	Malvaceae		Q	AC	0			r
Trema orientalis (L.) Blume	Cannabaceae		I	AC	0	X		r
Tristemma mauritanum J.F. Gmel.	Melastomataceae		X	PC	0			+
Typhonodorum lindleyanum Schott	Araceae		I	AC	0	X		1
Vanilla planifolia Jacks.	Orchidaceae		Q	C	0	1		r
Zingiber zerumbet (L.) Sm.	Zingiberaceae		X	PC	0	4		+

Légende

i : 1 individu
r : quelques individus
+ : < 1 %
1 : 1 % < 5 %
2 : 5 % < 25 %

Statut :
I : indigène
K : cryptogène
Q : cultivé
X : exotique (introduite)
GC : Madagascar Comores